



Avis Public

Modification 2026 de la réglementation d'urbanisme

Le 8 juin 2026

AVIS PUBLIC

Adoption de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 mai 2026, le conseil de la Municipalité de Kiamika a adopté le règlement numéro r-302-2025 « modifiant le règlement numéro r-302 relatif aux animaux domestiques ».

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 25, rue Principale, Kiamika, durant les heures d'ouverture du bureau. Il est également disponible sur le site Web de la Municipalité au www.Kiamika.ca.

Le Règlement numéro r-302-2025 entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ À KIAMIKA, CE 8e JOUR DE JUIN 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sophie Gauthier". The signature is written in a cursive, flowing style.

Sophie Gauthier
Greffière- trésorière adjointe